

Arpajon, le 25 mars 2020

CIRCUIT DES DÉCHETS

Masques, gants, lingettes et autres déchets

Les masques de protection, les mouchoirs et les gants usagés doivent impérativement être jetés dans les bacs à ordures ménagères situés à l'extérieur du bâtiment (Attention, aucun déchet ne doit être entreposé dans les poubelles de bureau ou jetés dans les bacs jaunes !).

Pour cela, il est recommandé de mettre ces déchets dans un premier sac, d'en vider l'air et de le fermer.

Ensuite, ce premier sac doit être mis dans un deuxième sac à ordures ménagères qu'il convient de fermer scrupuleusement avant de le destiner au service de ramassage.

Cette manipulation doit se faire *a minima* avec des gants à usage unique.